

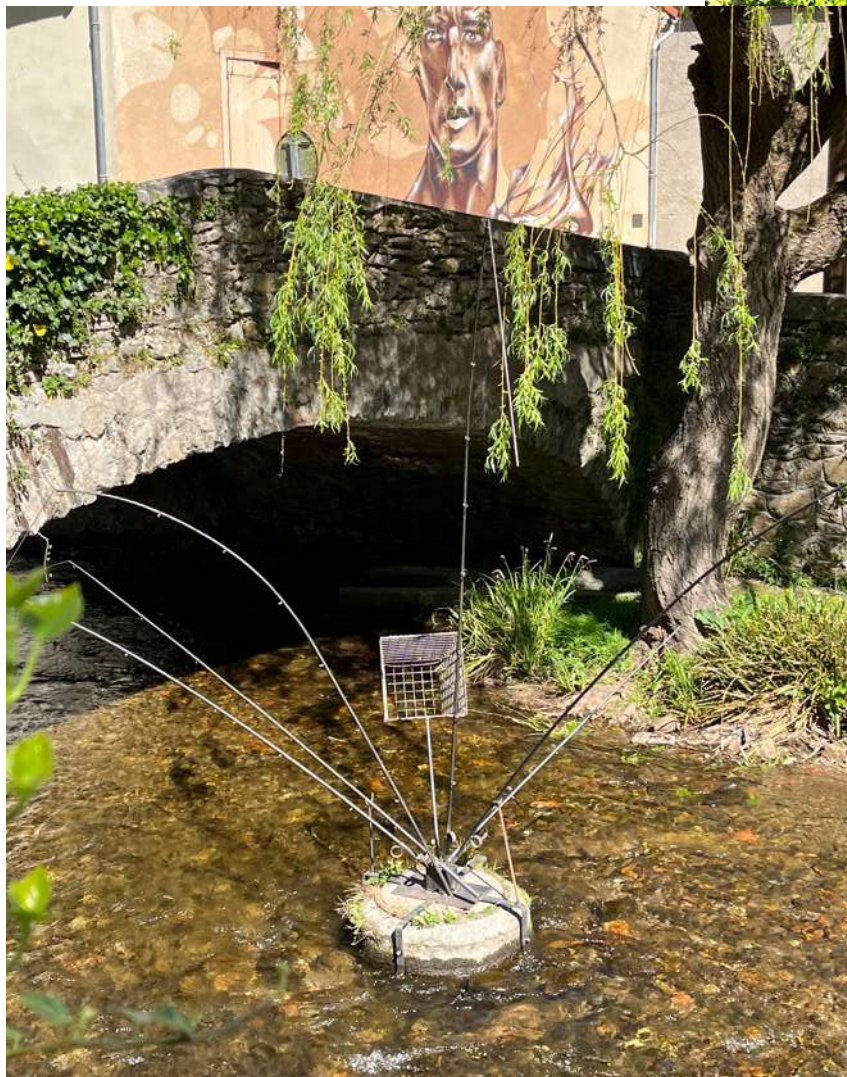
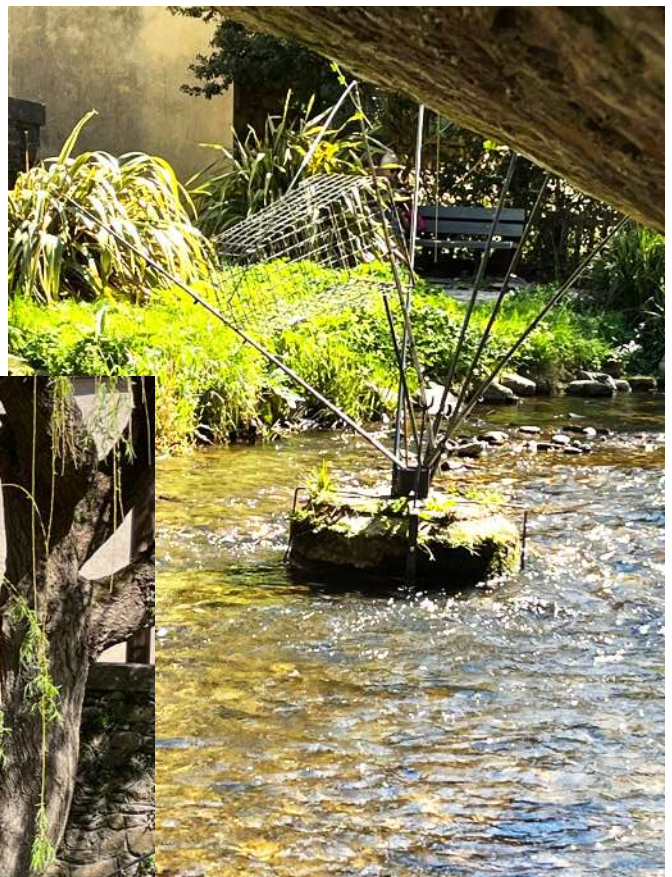


L'ÉCHO *numérique* DES MARTINETS

n° 27

Conseil municipal du JEUDI 9 AVRIL 2026

En 2025, la subvention
« Amis du cuivre – vie
culturelle »
a permis de réaliser la



composition très
réussie de
cannes à pêches
juste en amont
du pont



et la nouvelle
version
de la fontaine du
Plo,

qui est encore en cours
d'installation.



Comme chaque année à cette période,
le **conseil municipal** est consacré au **budget**.

Il s'agit d'abord de vérifier et d'entériner le travail effectué en amont par la commission finance et de compléter les points qui posent encore problème. La secrétaire a mis à disposition des élus les documents nécessaires pour 2025 et 2026.

*Petit rappel sur le **Compte Financier Unique** ou **CFU** : Jusqu'en 2024 l'ordonnateur produisait un compte administratif et le comptable rendait un compte de gestion. Ce dispositif est désormais remplacé par la mise en place du **Compte Financier Unique (CFU)**, obligatoire pour toutes les communes. Voici quelques précisions glanées sur le site www.collectivités-locales.gouv.fr*

- *Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. À lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».*
 - *Le CFU rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion.*
- Il simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée.*

- Tout d'abord, les **comptes de 2025** (gestion et administratif) sont présentés, lus par l'élu le plus âgé de la réunion, puis approuvés et votés à l'unanimité. Nous sommes rassurés de savoir qu'ils ont été au préalable vérifiés et approuvés par Monsieur BARTHES, Conseiller en Décideurs Locaux*. (**Le CDL est un cadre de la direction générale des Finances publiques (DGFIP), expert du conseil au service des élus locaux (maires, présidents d'EPCI) et de leur service. En effet, il propose une offre de conseil individualisé aux élus pour répondre à leurs besoins sur différents sujets. Il est rattaché à la direction départementale ou régionale des Finances publiques*) Le maire n'assiste pas à cette présentation et ne vote pas.

- On étudie ensuite le **budget 2026**. Comme toujours, les comptes sont présentés en deux dossiers distincts :

1 – le budget principal où l'on passe en revue dépenses et recettes au niveau du fonctionnement, puis au niveau des investissements ;

2 – le budget annexe qui correspond à l'assainissement.

- En ce qui concerne le vote des **taxes** :

- la taxe d'habitation déjà au maximum autorisé par la législation reste inchangée au taux de 18,02%

- la taxe foncière passe 46,01% en 2025 à 46,50% en 2026 pour le bâti et de 83,22% en 2025 à 83,7% en 2026 pour le non bâti ; on garde d'année en année la même augmentation régulière de 0,48%

→ vote pour : 7 abstention : 2

- On termine par les **subventions de fonctionnement aux associations** :

Pour rappel, les 2 500€ des « Amis du cuivre – vie culturelle » correspondent aux indemnités non perçues par les élus en juillet et août et réservées chaque année à des projets concernant la vie culturelle. Pour l’année 2026, nous avons voté à l’unanimité qu’elle serait attribuée au festival de Street Art qui aura lieu les 8 et 9 août prochains.

Nous avons auparavant convenu de maintenir inchangées les indemnités du maire et des adjoints.

Foyer rural de Durfort et cadeaux de Noël	1 800 €
Ass. Pétanque durfortoise	200 €
Ass. Poker de Durfort	200 €
Ass. Société de chasse Durfort	200 €
Ass. Pêche de Durfort / Cammazes	200 €
Ass. Amis du cuivre - sauvegarde du patrimoine (musée)	510 €
Ass. Amis du cuivre - vie culturelle	2 500 €
Ass. Archers de Berniquaut	200 €
Ass. Durfort d’Antan	200 €
FNACA Anciens combattants Algérie Sorèze	70 €
Anciens Combattants et Prisonniers 39/45	70 €
Pompiers Sorèze	80 €
Ass. Les jardins de la source	200 €
Ass. Atelier Atypique	200 €

QUESTIONS DIVERSES

- Nous complétons le **tableau** établi le 20 mars dernier en rajoutant Bernard POUSTHOMIS à **quatre commissions**, le reste du tableau ne change pas.

Commission des travaux, urbanisme, équipement, environnement	MATEILLE André POUSTHOMIS Bernard SOLDANO Jean-Paul TREMBLAY Cédric VERNIER Jean-Claude
Commission communication, divers sites de la commune et site internet municipal et bulletin municipal annuel	FREYMANN Virginie GÉRÉ Pascale PAYAN Vanessa POUSTHOMIS Bernard RAUZY Anne
Commission tourisme, commerces et artisanat	DAÏDÉ Marie-José FREYMANN Virginie PAYAN Vanessa POUSTHOMIS Bernard RAUZY Anne
Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc de la Montagne Noire	FREYMANN Virginie POUSTHOMIS Bernard TREMBLAY Cédric

• **Le Père Éméric AKPOVO**, prêtre en charge de notre paroisse, également curé de Sorèze-Dourgne, animera une réunion à Durfort, de 20h à 22h, le jeudi 30 avril dans la **petite salle du Foyer Rural**. Toutes les personnes intéressées par la vie de notre église, lieu de culte mais aussi centre historique et culturel du village sont conviées à ce **temps de réflexions et d'échanges**. Que souhaitons-nous pour cet espace ? pour son avenir ? comment voulons-nous l'investir ? Il ne s'agit pas d'une conférence religieuse mais d'une opportunité de rencontre dont il serait dommage de ne pas profiter. Nous remercions le Père Éméric de cette initiative et nous nous sommes organisés pour que des membres de l'équipe municipales soient présents.

• La végétation de la **cour du musée**, ancienne cour de l'école, engloutit littéralement le petit banc qui se trouve toujours le long du mur et dissimule ceux qui persistent à s'y asseoir !



- Le **Moulin Saint Étienne**, participera bien aux Journées européennes des moulins et du patrimoine meulier les 16 et 17 mai prochains. Margarida indique qu'il sera ouvert les deux jours, samedi et dimanche, de 10h à 12h puis de 14h à 18h.

- La **grille** du bas de la rue des Martineurs a été réparée par l'employé municipal. Elle ne présente plus aucun danger pour les pneus des voitures, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit devenue absolument silencieuse, surtout si on passe un peu vite.

- La pierre éboulée sur le chemin qui va du **parking de Malamort** au départ de la via ferrata a été dégagée par des élus. Les places de stationnement sur le parking vont être matérialisées de façon bien visible pour optimiser l'espace disponible. Nous rappelons que l'accès au chemin doit rester libre pour les pompiers, nous envisageons une signalisation pour le rappeler aux utilisateurs du parking.

Dans le même esprit, un marquage au sol (zebras) sur le **grand parking du village** sera mis en place pour que le bus du ramassage scolaire puisse manœuvrer sans être gêné par le stationnement anarchique des camping-cars.

- Malgré son poids conséquent, le **banc en pierre du Plo** est régulièrement renversé par des conducteurs distraits. Lors de la prochaine remise en place, on envisage un dispositif qui amplifierait les frottements de façon à ce que le glissement pierre sur pierre soit freiné.

- Deux élues nous rendent compte d'un **échange le 25 mars** dernier, avec Annabelle et Pascal, le couple **gérant du café**. Le conseil a été longuement et méticuleusement informé de tous les points abordés : des difficultés maintenant résolues, d'autres en cours de résolution, des craintes, des petits dysfonctionnements, quelques doléances mais aussi beaucoup de projets, d'idées et d'initiatives en cours d'élaboration. C'est l'occasion de rappeler que la mairie est vraiment tout près du café et que bien des petites choses peuvent se résoudre simplement par un échange verbal, en venant voir le maire, un adjoint ou la secrétaire, ou encore, lorsque l'un de nous passe au café comme client et qu'il n'y a pas trop de monde... sans besoin d'une démarche formelle. Nous espérons que l'attitude confiante, bienveillante et chaleureuse que le maire et son équipe infusent dans le village va peu à peu rassurer et détendre à nos nouveaux gérants dont nous reconnaissons par ailleurs la gentillesse et la bonne volonté.

- La gestion de la **page face book du village** est prise en charge par Annabelle, la gérante du café, ce qui est un réel soulagement pour l'élue qui s'en occupait seule jusqu'à présent.



- Une élue appelle notre attention sur deux lieux dont l'esthétique laisse vraiment à désirer et qui, d'une certaine façon, nuisent à l'image soignée et avenante que nous nous efforçons de donner au village. Une réflexion est en cours dans ce sens pour le jardin du souvenir au cimetière et pour le panneau d'affichage municipal sur le mur de la mairie, à côté de la boîte postale.



- Nous votons à l'unanimité l'adhésion annuelle de 80€ à l'association « Arbres et Paysages Tarnais » pour donner suite à la proposition d'une élue évoquée en mars dernier. Il s'agit de bénéficier de la visite et des conseils de spécialistes pour nous aider à construire un **projet botanique cohérent et pérenne**, commun au lotissement et au vieux village.

- Un **devis** est en attente pour réparer une partie de mur qui s'éboule en bordure de rivière. Toujours côté **travaux**, il faudra faire venir un entrepreneur pour le décrochement d'une partie de la façade de la mairie et évaluer la pertinence de prévoir ou non, croix de saint André, tirant, avec ou sans expertise préalable.

- **ATTENTION** : suite à notre demande en octobre 2025 (écho numérique n° 20), il y a maintenant un **STOP** au carrefour du **Pont Crouzet**... alors que, de mémoire d'homme, il n'y avait jamais eu là qu'un simple « cédez le passage » ! Les habitudes sont si tenaces que plusieurs d'entre nous n'avaient pas encore réalisé le changement, certes tout récent, puisqu'il a été mis en place juste après Pâques.

- Des erreurs récurrentes de la poste dans la distribution du **courrier** nous ont amené à éclaircir la situation concernant les adresses dans la commune. Contrairement à ce que pensaient certains élus et usagers, toutes

les habitations ont un numéro attribué. Il suffit pour le connaître de consulter le site « adresse.data.gouv.fr » puis de chercher la commune « Durfort 81540 » et ensuite d'agrandir la carte qui apparaît sur l'écran jusqu'à voir son domicile et le numéro qui est indiqué. À titre d'exemples, le n° 8 est attribué au Moulin Saint Étienne, et plus loin sur la route, l'ancien martinet devenu plus tard atelier d'un verrier, correspond au n° 14... Il suffit ensuite de s'adresser à la mairie pour **obtenir la plaque correspondante** à fixer sur sa boîte aux lettres.

- Les dernières grosses **pluies** et la forte montée des eaux qui a suivi ont fait quelques dégâts le long de la rivière... certains spectaculaires mais anodins comme le remarquable tronçon d'arbre échoué (en photo dans le numéro 25 de début mars), d'autres plus lourdes de conséquences...



On nous signale notamment des **dégradations** au niveau de la chaussée du moulin Saint Étienne qui ne seront pas faciles à stabiliser, sinon à réparer, surtout lorsque le débit habituel reste trop important pour envisager un travail de maçonnerie.

• Quatre personnes ont participé au CONSEIL CITOYEN du mardi 7 avril. Deux élues ont remplacé le maire, exceptionnellement absent à cause d'une réunion de la communauté de communes. Nous tenons en effet à maintenir cette opportunité qui permet à tout Durfortois qui le souhaite de participer de façon libre et informelle à la vie communale : ce qui est évoqué pendant la réunion est rapporté au Conseil municipal suivant et figure ensuite dans l'Écho des martinets. La possibilité d'utiliser la salle du foyer rural pour jouer au **pickleball** en intérieur, demande déjà exprimée en février, ne dépend pas de la mairie. Il faut dans ce cas s'adresser directement à l'association concernée, la mairie n'intervenant pas dans la gestion des locaux du foyer. Nous avons simplement favorisé la mise en relation en transmettant les coordonnées des uns et des autres, ce que, effectivement, nous aurions dû faire dès le mois de février !

AGENDA

- samedi 11 et dimanche 12 avril JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Art)
 - musée du cuivre – de 15h à 18h
 - atelier ReCréation – de 10h à 12h et de 14h à 19h
- vendredi 17 avril Assemblée Générale Pétanque - à 19h30 - à la mairie
- jeudi 30 avril réunion animée par le Père Émeric - 20h à 22h - au Foyer Rural
- samedi 16 et dimanche 17 mai Journées européennes des moulins
 - moulin Saint Étienne de 10h à 12h et de 14h à 18h
- mardi 26 mai conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie
- jeudi 28 mai **CONSEIL MUNICIPAL** - à 20h30 - à la mairie
- dimanche 7 juin Vide Grenier
- dimanche 14 juin Desperado Trail
- mardi 23 juin conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie
- jeudi 25 juin **CONSEIL MUNICIPAL** - à 20h30 - à la mairie
- samedi 8 et dimanche 9 août Festival de Street Art